
Décisions relatives à une mobilité interne

Extraits

Décision 07-11-2023

M.B. 07-02-2024

Par décisions du 07 novembre 2023 prises en application de l'article 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 novembre 2022 relatif aux agents des services du Gouvernement chargés d'exercer les attributions de coordinateur de zone en application du Chapitre II de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 août 2022 portant exécution des articles 35, §5, alinéa 2, et 53, §6, du décret du 18 janvier 2018 portant le Code de prévention de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, les membres du personnel du Ministère de la Communauté française dont les noms suivent ont été désignés pour exercer les attributions de Coordinateur de zone – grade de directeur – catégorie du grade : spécialisé – groupe de qualification : 2, à partir du 1^{er} décembre 2023 :

- Monsieur Cédric LAMMENS ;
- Madame Muguette PONCELET ;
- Madame Virginie DELFORGE ;
- Madame Isabelle WALHAIN ;
- Monsieur Fabrice ROLAND.